

p. B. 10. 2.

~~MX~~ → 1/4.

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES
THE GRADUATE INSTITUTE OF INTERNATIONAL STUDIES

COMMISSION NATIONALE POUR LA PUBLICATION DE
DOCUMENTS DIPLOMATIQUES SUISSES

Procès-verbal de la séance spéciale du
vendredi 4 juin 1982, au Palais fédéral (10h.15 - 12h.00)

Présents : M. Jacques Freymond, président
M. Gauye vice-président
M. Stettler DFAE
M. Uhl DFAE
M. Indermühle DFAE
Mme Schneider Editions Benteli
M. Bourgeois Archives fédérales
M. Imboden collaborateur scientifique
M. Fleury secrétaire de la Commission

Pour faire suite à la décision de la Commission de publication du 7 mai 1982, le Bureau a été chargé d'étudier plus en détail les modalités de diffusion de la collection en collaboration avec l'éditeur Benteli.

1. M. Freymond donne d'abord la parole à Mme Schneider qui dresse un bilan de l'état actuel de la diffusion des volumes publiés de la collection.

a) Exemplaires distribués en vue de recensions dans les revues et journaux ainsi qu'aux auteurs et au Bureau

Vol. 7/1	68
Vol. 9	55
Vol. 6	45

Il ressort de ce bilan qu'un effort devrait être porté sur la manière de faire connaître la parution de chaque volume :

./...

Dodis

- en élargissant la liste des revues et journaux auxquels un exemplaire doit être envoyé;
- en confiant au Bureau de la Commission le soin de remettre un exemplaire de la collection à des personnalités choisies : conseillers fédéraux, présidents des commissions parlementaires des Affaires étrangères; en attirant l'attention de la Chancellerie fédérale et du Secrétariat des chambres fédérales;
- en confiant à chaque directeur de volumes un certain nombre d'exemplaires du volume qu'il a publié en vue de le remettre personnellement à des collègues historiens particulièrement qualifiés.

Remarque générale : Sur les 150 exemplaires prévus pour la diffusion gratuite de chaque volume, pour les auteurs et le Bureau de la Commission, la distribution actuelle est insuffisante. Il incombe au Bureau de la Commission et à l'éditeur Benteli de veiller à une distribution plus large dès la sortie de presse.

Remarque particulière : Il serait bon que les ouvrages soient remis aux journaux avant la conférence de presse. En outre, l'éditeur Benteli est prié de bien vouloir remettre aux Archives fédérales une copie des comptes rendus parus dans les journaux et les revues.

2. Mme Schneider poursuit le bilan en ce qui concerne les ventes.

Sans qu'il y ait actuellement un prix de souscription, ce sont actuellement pas moins de 150 institutions ou personnes qui ont souscrit à l'achat de la collection.

Par volume, les ventes effectuées donnent les chiffres suivants :

Vol.	7/1	366	exemplaires
Vol.	9	208	"
Vol.	6	155	" (1 mois après la sortie

de presse).

Dans ces chiffres, la part de l'étranger doit s'élever, d'après les indications disponibles, à 1/4 des ventes.

Remarque : Un effort doit être entrepris pour mieux identifier les acheteurs potentiels à l'étranger : bibliothèques universitaires, centres de recherche, notamment aux Etats-Unis. Il serait bon que l'éditeur Benteli communique au Bureau de la Commission la liste des bibliothèques et institutions auxquelles la publicité est envoyée.

M. Freymond suggère de s'inspirer des listes des institutions auxquelles le Répertoire des décisions et des documents de la procédure écrite et orale de la Cour permanente de justice internationale et de la Cour internationale de justice ainsi que le Recueil de documents sur la Première Internationale ont été envoyés.

3. Distribution et achats par le DFAE

M. Stettler commente la liste (annexe) des institutions auxquelles le DFAE a transmis un volume par l'entremise des représentations suisses à l'étranger. Cette liste devrait être modifiée d'autant plus que certaines grandes bibliothèques européennes qui y figurent se doivent de se procurer les volumes. Il faudrait veiller à remettre la collection préférentiellement aux institutions des pays dont il est question dans les documents et qui n'ont pas les ressources financières de l'acheter, ensuite à certaines institutions de qualité dans le tiers monde où une activité scientifique suisse pourrait ainsi être diffusée. Le DFAE conserve pour les services internes quelque 5 exemplaires. Il ressort du bilan dressé que les 55 exemplaires achetés jusqu'ici par le DFAE sont insuffisants si l'on veut favoriser la diffusion de la collection dans le plus grand nombre possible de pays. Ce sont quelque 80 exemplaires qu'il convient d'acheter.

M. Uhl confirme cette nécessité si l'on veut atteindre les milieux scientifiques au-delà des institutions connues.

./...

Dans ce domaine, une coordination devrait être entreprise avec PRO HELVETIA qui pourrait aider la Commission à diffuser la collection dans des milieux culturels appropriés. Il conviendrait d'écrire à Pro Helvetia à ce sujet ainsi qu'à la nouvelle Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger du DFAE que préside M. Karl Huber.

Remarque : le Bureau de la Commission devra entreprendre des démarches auprès de Pro Helvetia et de la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger afin de mettre en place une stratégie de diffusion de la collection, notamment à l'extérieur. L'éditeur Benteli sera étroitement associé à ces démarches car il importe de déterminer les prix d'achats groupés en provenance de ces institutions.

Antoine Fleury
Secrétaire de la
Commission

Liste des représentations suisses recevant les
"DOCUMENTS DIPLOMATIQUES SUISSES"

République fédérale d'Allemagne

Berlin: Stiftung Preussischer Kulturbesitz, Berlin
Bonn: Bibliothek des Auswärtigen Amtes
Düsseldorf: Philosophische Fakultät, Universität Düsseldorf
Francfort: Johannes-Gutenberg-Universität, Mainz
Hambourg: Staats- und Universitätsbibliothek Hambourg

Autriche

Vienne: Diplomatische Akademie

Espagne

Barcelone: Biblioteca de Historia, Université de Barcelone
Madrid: Bibliothèque de l'Ecole diplomatique du MAE, Madrid

Finlande

Helsinki: Universitätsbibliothek Helsinki

France

Paris: Bibliothèque de l'Institut français des relations
internationales

Grande-Bretagne

Londres: Codrington Library, All Souls College, Oxford

Irlande

Dublin: University College, Dept. of Modern History, Dublin

Italie

Rome: Ministère des affaires étrangères

Pays-Bas

La Haye: Bibliothek des Internationalen Gerichtshofes

Portugal

Lisbonne: Dépt. d'Histoire, Faculté des Lettres, Lisbonne

Suède

Stockholm: Bibliothek Bernadotte im Königl. Schloss (Hofbibliothekar)

Turquie

Istanbul: Bibliothek des Institutes für pol. Wissenschaften,
Universität Istanbul

Yougoslavie

Zagreb: Historisches Institut der Akademie für Wissenschaft
und Kunst, Zagreb

Pologne

Varsovie: Institut d'histoire de l'académie des Sciences de Pologne

Roumanie

Bucarest: Association de droit international et de relations inter-
nationales, Bucarest

Union soviétique

Moscou: Institut für Weltwirtschaft und Int. Beziehungen der
Akademie für Wissenschaften der UdSSR

Australie

Sydney: Library of the University of Sydney

Brésil

Rio de Janeiro: Bibliothèques de l'"Instituto Rio Branco" -
Rio-Bueros (MAE)

Sao Paulo: Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines
de l'Université de Sao Paulo

Canada

Montréal: Bibliothèques de l'Université Acadia, Wolfville, N.S.

Ottawa: Dépt. de science politique, Université du Québec, Montreal

Toronto: Université de Saskatoon

Colombie

Bogota: Universidad de los Andes, Div. Politikwissenschaft, Bogota

Corée

Séoul: Institute of Foreign Affairs and National Security
(Research Library), Seoul

Costa Rica

San José: Bibliothèques du MAE

Guatemala

Guatemala: Université Marroquin, Guatemala

Jordanie

Amman: Jordan University, Dept. of History, Amman

Philippines

Manille: Recteur/Rektor der University of the Philippines

Sénégal

Dakar: Université de Dakar, Faculté des lettres et sciences
humaines

Tunisie

Tunis: Faculté des lettres et sciences humaines

USA

Chicago: University of Illinois (Library), Chicago

Washington: - Emory University, Atlanta)
- Georgetown University, Washington DC) 3 Ex.
- Fletcher School, Tufts, Medford)

Japon

Tokyo: ?

T o t a l : 40 Ex.

=====